



**ITALIE**  
Berlusconi et la droite subissent  
une gifle aux municipales  
Page B 5



**ÉCONOMIE**  
La forte croissance canadienne du  
début d'année peut être trompeuse  
Page B 1

www.ledesvoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CII N° 120

LE MARDI 31 MAI 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

STEPHEN HARPER TERMINE SON VOYAGE SUR LE FRONT AFGHAN

## Place à la diplomatie musclée

La politique étrangère s'éloigne de plus en plus de la tradition canadienne

ALEC CASTONGUAY

La visite-surprise du premier ministre Stephen Harper en Afghanistan hier a mis fin à un voyage à l'étranger de cinq jours dominé par les questions de sécurité et de défense, deux thèmes devenus le fer de lance de la politique étrangère canadienne depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs. Une diplomatie musclée qui s'écarte de la position traditionnelle du pays — généralement plus nuancée — et qui pourrait continuer à prendre de l'ampleur maintenant que Harper dirige un gouvernement majoritaire.

« Les diplomates des Affaires étrangères sont des figurants. C'est le bureau de Harper qui décide tout »

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, jamais un premier ministre canadien n'a visité les soldats sur le champ de bataille aussi souvent en si peu de temps. Hier, Stephen Harper a mis les pieds en Afghanistan pour la quatrième fois en cinq ans. Il est le dirigeant étranger (avec George W. Bush) qui a le plus souvent visité ses troupes depuis le début de ce conflit, en 2001.

« Vous avez été des guerriers courageux, et vous êtes également des voisins compatissants », a déclaré le premier ministre à environ 500 soldats rassemblés dans le dangereux district de Panjwai, à Kandahar. « Vous avez agi exceptionnellement bien. De la part de tous les Canadiens, je vous salue. »

Stephen Harper a également visité la base avancée de Sperwan Ghar, dans le dangereux district de Panjwai, ainsi que les fermes Tarnack, ancien camp d'entraînement d'al-Qaïda converti en centre agricole pour les fermiers locaux.

VOIR PAGE A 8: DIPLOMATIE



Le premier ministre Stephen Harper et le ministre de la Défense, Peter MacKay, photographiés hier dans un poste d'observation situé dans la base avancée de Sperwan Ghar, dans la province de Kandahar.

## Des conservateurs veulent évaluer Harper

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Au moins un groupe de militants conservateurs croient que le chef Stephen Harper devrait se soumettre à un vote de confiance des partisans, qu'il ait gagné l'élection ou pas. Il en va de la « responsabilité », croient-ils. Cette résolution sera débattue lors du congrès bisannuel du Parti conservateur, la semaine prochaine. Les militants seront aussi appelés à se prononcer sur le taux de taxation uniforme, l'euthanasie, la garde partagée d'enfants et le contrôle étranger des entreprises exploitant les res-

sources naturelles canadiennes.

Contrairement aux autres partis politiques, le Parti conservateur ne soumet pas automatiquement son chef à un vote de confiance lors de ses congrès. Ce vote n'est enclenché que lorsque le parti perd une élection générale. Les militants de la circonscription d'Esquimalt-Juan de Fuca, en Colombie-Britannique, veulent changer cela. « Le chef doit toujours être responsable devant le parti, que les élections soient gagnées ou perdues, est-il écrit dans le document consulté par *Le Devoir*. L'examen fréquent et régulier du leadership assure un lien continu

entre le leadership et le reste du parti. »

La présidente de la circonscription, Kerrie Reay, a rappelé *Le Devoir*, mais lorsqu'elle a constaté qu'elle s'adressait à une journaliste, elle a indiqué qu'elle devait obtenir plus d'informations avant de répondre. Elle n'a pas rappelé.

Le congrès devant se tenir à Ottawa permettra aux conservateurs de se prononcer sur près de 80 résolutions

VOIR PAGE A 8: CONSERVATEURS

■ Le projet de loi sur la réforme du Sénat bientôt déposé, page A 3

## Bond de 5% des GES en deux ans

À ce rythme, la hausse de la température de la terre risque de dépasser le seuil critique des 2°Celsius

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

À une semaine de la conférence de Bonn sur les changements climatiques, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) constate dans un rapport publié hier que les augmentations de gaz à effet de serre (GES) ont augmenté de 5% en deux ans sur la planète, malgré un contexte de faible relance économique.

Pour l'agence internationale, cette augmentation rapproche dangereusement la planète du seuil critique que les pays ont tous convenu de ne pas dépasser, soit un niveau d'émissions annuel de 32 milliards de tonnes (gigatonnes ou Gt). Ce niveau correspond à une augmentation éventuelle de 2°C de la température moyenne de la terre. À Cancun comme à Copenhague, il a été convenu de limiter la hausse de la température terrestre à ce niveau d'ici 2020.

Mais avec le mince écart qui sépare désormais la planète de ce seuil d'émissions, l'AIE estime qu'il pourrait être franchi l'an prochain, soit neuf ans plus tôt que prévu.

En 2009, les émissions de GES d'origine humaine ont plafonné au niveau record de 2008, accusant même une légère baisse de 29,3 Gt à 29 Gt à cause de la crise financière. La planète était alors en pleine récession, ce qui permettait de prévoir une baisse plus substantielle encore. Mais voilà qu'en 2010, alors que l'économie reprenait lentement, les émissions bondissent au niveau sans précédent de 30,6 Gt, un bond de 1,6 Gt ou de 5%. L'augmentation de cette seule année dépasse en importance le 1,4 Gt qui reste comme marge de manœuvre pour que l'humanité conserve une chance sur deux de reprendre le contrôle du climat.

Selon les propos du chef économiste de l'AIE, Fatih Birol, tels qu'ils étaient rapportés hier par *The Guardian*, en Angleterre, « il devient très difficile à ce niveau d'émissions de maintenir la hausse du climat à 2°C. Disons que la possibilité d'y arriver s'amenuise de plus en plus. C'est ce que disent les chiffres. »

VOIR PAGE A 8: GES

« La révolution des gaz de schiste menace la viabilité des projets d'énergies vertes partout sur la planète »



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MONTÉRÉGIE

## Layton critique le retrait des soldats

■ À lire en page A 4

■ L'éditorial de Josée Boileau, page A 6: Faire comme avant

## Regard critique sur le tourisme au Québec

Un rapport souligne l'urgence d'un coup de barre, mais des résistances se font déjà sentir

ISABELLE PORTER

Québec — Le Québec est dépassé à bien des égards et a fort à faire s'il aspire à une place sur le marché touristique mondial, selon un rapport rendu public hier. Or des résistances au coup de barre souhaité se font déjà sentir dans le milieu.

« Le Québec ne réussit pas à améliorer sa performance malgré un potentiel relativement élevé et une croissance du tourisme mondial. Les enjeux sont connus et on doit s'y attaquer sans délai et avec vigueur », avance le rapport rendu public à l'occasion des Assises, la rencontre annuelle des acteurs du milieu touristique, qui se tenaient hier à Québec.

Intitulé *Faire des choix pour une industrie touristique performante*, le document recense une série de faiblesses: « des produits vieillissants et pas assez de nouveaux projets », « un management morcelé et trop de structures », la baisse des investissements privés dans le secteur, la diminution du nombre de touristes américains et une dépendance grandissante envers le marché québécois. « Un coup de barre s'impose », avance le comité à l'origine du rapport, en parlant du « caractère d'urgence » du problème.

VOIR PAGE A 8: TOURISME



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des touristes américaines dans le Vieux-Montréal, hier. La diminution du nombre de touristes provenant des États-Unis est l'un des problèmes soulevés dans un rapport dévoilé à Québec hier.

INDEX

23	Annonces.....	B 4	Idées .....	A 7
	Avis publics..	B 6	Météo .....	B 5
	Culture .....	B 8	Monde .....	B 5
	Décès .....	B 4	Mots croisés..	B 8
	Économie .....	B 1	Sudoku .....	B 6
	Éditorial .....	A 6	Télévision .....	B 7



# Desjardins &

## Desjardins & Cie

*Cirque du Soleil* fait confiance à Desjardins pour le service de paie de ses 5 000 employés à travers le monde.

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

[desjardins.com/entreprises](https://desjardins.com/entreprises)



**Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir

Commanditaire principal des spectacles de tournée du *Cirque du Soleil* au Canada. *Cirque du Soleil* et *Logo Soleil* sont des marques détenues par *Cirque du Soleil* et employés sous licence.

## ACTUALITÉS



## Le navet



MICHEL DAVID

À l'époque où il était le ministre des Affaires intergouvernementales de Jean Chrétien, Stéphane Dion avait le don de faire enrager Lucien Bouchard et ses ministres en leur adressant des lettres dans lesquelles il coupait les cheveux en quatre.

Qu'entendaient-ils exactement par ce «*contrôle effectif*» du territoire, qui permettrait la reconnaissance internationale d'un Québec souverain au lendemain d'un oui? Comment pensaient-ils assurer un tel contrôle, si une partie de la population s'entêtait à respecter les lois canadiennes plutôt que celles de l'état sécessionniste?

Il prenait un plaisir presque sadique à décortiquer chaque exemple d'accession à l'indépendance que faisaient valoir les souverainistes et à expliquer pourquoi il ne pouvait pas s'appliquer au Québec.

«*Pour nommer un cas entre 50*», Bernard Landry avait déclaré que l'Allemagne avait reconnu la souveraineté de la Slovénie dans les heures qui avaient suivi une déclaration unilatérale d'indépendance. M. Dion avait précisé qu'en réalité, la Slovénie n'avait été reconnue qu'après la dissolution de la Yougoslavie et il se disait tout disposé à discuter des 49 autres exemples que M. Landry voudrait bien lui soumettre. Exaspéré, M. Bouchard avait finalement décrété que M. Dion n'existait pas (sic).

La semaine dernière, l'ancien chef du PLC a adressé à Jack Layton une de ces questions qui irritaient tellement les péquistes: «*S'il pense que 50 % plus un constitue une majorité claire, qu'est-ce qui ne serait pas une majorité claire à ses yeux?*»

M. Dion a toujours été un champion du sophisme. Le chef du NPD n'est pas sorti du bois. Pour avoir osé remettre en question la sacro-sainte Loi sur la clarté, il risque de passer pour un traître aux yeux du Canada anglais.

Déjà avant le 2 mai, le *National Post* avait souligné le danger que «*le pari québécois du NPD*» faisait courir au Canada. La «*déclaration de Sherbrooke*» revenait à reconnaître l'existence d'un «*Québec indépendant dans la confédération*».

Le *Post* est revenu sur le sujet en fin de semaine dernière dans un éditorial intitulé *Flirting with separatists*. En 2005, la plupart des commentateurs n'avaient pas porté attention à un document «*approuvé seulement en français*», a-t-il expliqué. Clairement, cela lui enlevait toute valeur. De toute manière, le NPD n'était qu'un tiers parti dont l'opinion comptait peu. Maintenant qu'il forme l'opposition officielle et pourrait un jour prendre le pouvoir, c'est une autre affaire.

On découvre avec horreur que le NPD est favorable à l'application de la loi 101 dans les entreprises sous juridiction fédérale, à constitutionnaliser le «*caractère national*» du Québec, à lui reconnaître de se retirer des programmes nationaux et de recevoir une compensation financière. Qui sait, le pire est peut-être à venir? Tous ces nouveaux députés «*au moins quasi nationalistes*» — imaginez! — vont faire pression pour que leur parti adopte des «*positions anti-fédéralistes*».

Il n'y a même pas un mois que les élections ont eu lieu, et les chevaliers de l'unité canadienne commencent déjà à dire que M. Layton est indigne de sa fonction. Le congrès néodémocrate qui se tiendra à Vancouver du 17 et 19 juin prochain s'annonce divertissant.

«*La grande majorité des Canadiens et Canadiennes veulent que le Québec soit un élément clé de notre pays*», a déclaré M. Layton samedi devant le conseil général de l'aile québécoise de son parti. *Ils célèbrent les accomplissements des Québécois et des Québécoises. L'attitude a changé beaucoup au cours des trente dernières années.* Il est parfois étonnant de constater à quel point certains changements d'attitude passent inaperçus.

Plusieurs ont été surpris des résultats du sondage Harris-Decima, dont les résultats ont été publiés vendredi dernier. Une majorité de Canadiens seraient apparemment disposés à rouvrir le dossier constitutionnel. À des degrés divers selon les provinces, une majorité (58 %) se dit même prête à «*offrir certains changements qui encourageraient le Québec à signer la Constitution*».

Chacun sait, le diable se cache dans les détails. Jean-François Lisée a rappelé dans son blogue les résultats d'un autre sondage, que le Bloc québécois et les intellectuels pour le oui (IPSO) avaient commandé l'an dernier à la firme Repères communication recherche, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de l'accord du lac Meech.

Sur chacune des demandes dites traditionnelles du Québec, les opinions des personnes interrogées étaient diamétralement opposées selon qu'elles résidaient au Québec ou à l'extérieur. Ainsi, 73 % des Québécois souhaitaient que la Constitution reconnaisse que le Québec forme une nation, mais 83 % des Canadiens s'y opposaient; 82 % des Québécois voulaient que le Québec obtienne plus de pouvoirs en matière de langue et de culture, mais 69 % des Canadiens s'y opposaient. Etc., etc.

Il n'est pas étonnant que le premier ministre Charest, qui a déjà joué dans ce film, ne veuille rien savoir d'une reprise. Jack Layton n'a jamais fait partie de la distribution, mais le simple fait que Stéphane Dion puisse y jouer un petit rôle devrait le convaincre du fait qu'il s'agit d'un navet.

mdavid@ledevoir.com

## Le Québec à la traîne en matière de télésanté

Le Canada est toutefois parmi les meneurs de la médecine à distance

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La télésanté a peut-être le vent en poupe au Canada, mais pas au Québec, où la révolution de la médecine à distance au moyen d'outils informatiques a encore des allures de petite brise. En 2010, le Québec a fermé la marche avec seulement une dizaine de séances de télé-médecine pour 10 000 habitants. C'est la moitié moins que la Nouvelle-Écosse, qui le précède, dix fois moins qu'en Ontario et quarante fois moins qu'au Nunavut, le premier de classe.

L'étude publiée hier par Inforoute Santé du Canada montre que les retards du Québec en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) en santé ne se bornent pas au fiasco du Dossier santé Québec (DSQ). Même sur le plan des applications cliniques, le Québec tarde à implanter des solutions qui font épargner des millions tout en améliorant l'accès et la qualité des soins et en réduisant les temps d'attente. Entre autres avantages.

Dans un pays qui se targue d'être devenu le chef de file mondial, le contraste n'en paraît que plus fort. «*Il est vrai que le Québec traîne la patte, mais quand on le compare à l'Europe par exemple,*

*on constate qu'il ne fait pas plus mal que la majorité des pays européens où la télésanté est encore balbutiante*», note la D<sup>re</sup> Jennifer Zelmer, première vice-présidente, Adoption clinique et innovation, à Inforoute Santé du Canada.

Quand on décortique les données, on voit que le Québec a multiplié les projets ces dernières années. Sur la quarantaine de services cliniques offerts en télé-médecine au Canada, 30 sont désormais offerts ici (en santé mentale, en chirurgie et en oncologie notamment). Ces expériences n'ont toutefois pas la force du nombre. Sur 187 385 activités cliniques réalisées en un an, seulement 5060 ont été réalisées au Québec, contre 122 029 pour le seul voisin ontarien.

## Des gains énormes

La technologie, que ce soit pour une opération supervisée par vidéoconférence ou un télémonitorage à domicile par exemple, permet pourtant des gains énormes. La médecine à distance a permis d'épargner des déplacements évalués au total à 47 millions de kilomètres. C'est 70 millions de dollars et 5,6 millions de litres d'essence épargnés. Sur le plan clinique, les patients gagnent aussi au change. «*La télésanté n'est pas la solution*

*pour tous, mais pour plusieurs soins spécialisés, notamment pour le suivi des malades chroniques, c'est un net avantage*», assure la D<sup>re</sup> Zelmer.

Les suivis sont en effet plus fréquents et plus personnalisés quand la barrière de la distance tombe. «*On a pu voir que les gens qui ont été suivis en télésanté vont moins aux urgences et ont moins de complications*», poursuit la D<sup>re</sup> Zelmer. Résultat: les médecins gagnent eux aussi du temps, 20 jours par année par médecin, calcule l'organisation financée par le gouvernement fédéral. Assez pour voir 400 patients de plus chacun, de l'or en ces temps de pénurie.

La télésanté a aussi permis de faire fléchir le temps d'attente de 20 à 90 % dans certaines spécialités. En santé mentale par exemple, le temps d'attente pour obtenir des services en situation de crise a été réduit de 48 heures à 2 heures. Ne reste plus qu'à convaincre ceux qui hésitent encore à sauter le pas, conclut la D<sup>re</sup> Zelmer. «*Toutes les barrières techniques n'ont pas été levées, mais le prochain défi est ailleurs, dans l'implantation et la généralisation des TIC, pas seulement en région éloignée, mais aussi dans les milieux urbains.*»

Le Devoir



La tournée canadienne de neuf jours du couple royal débutera dans la capitale nationale le 30 juin.

## Ottawa ne s'inquiète pas des possibles remous de la visite royale

William et Kate seront à Québec et à Montréal les 2 et 3 juillet

STÉPHANIE MARIN

Ottawa — La menace de tumulte qui plane sur les deux arrêts prévus au Québec en juillet par le prince William et son épouse, Kate Middleton, lors de leur première visite officielle au pays, n'inquiète pas le ministre du Patrimoine canadien, James Moore.

Malgré l'embarras causé par des manifestants lors de la dernière visite du prince Charles au Québec, M. Moore estime que tous les Canadiens ont droit à leur opinion et qu'elle peut être exprimée de façon respectueuse.

La tournée de neuf jours du très médiatisé couple royal débutera ainsi dans la capitale nationale le 30 juin, selon l'itinéraire partiel dévoilé hier.

Les nouveaux mariés seront donc de la partie pour les célébrations du 1er juillet et verront — comme la reine Elisabeth l'an dernier — des milliers de Canadiens vêtus de rouge et de blanc festoyer en face du Parlement.

«*Je m'attends à ce que cela soit la meilleure et la plus grande fête*

*du Canada que la colline du Parlement ait jamais vue*», a commenté hier le ministre Moore.

William et Kate se rendront ensuite à Montréal le 2 juillet et à Québec le 3 juillet, juste à temps pour célébrer l'anniversaire de la fondation de la ville.

Le couple fera au total sept arrêts en sol canadien, notamment à l'Île du-Prince-Édouard et à Yellowknife dans les Territoires-du-Nord-Ouest.

Ils concluront leur visite à Calgary, dans le fief du premier ministre Stephen Harper, du 6 au 8 juillet. Ils assisteront au coup d'envoi du célèbre stampede.

Le Canada est la première destination internationale du couple à titre de nouveaux mariés, ce qui sera vraisemblablement un test pour Kate Middleton dans son nouveau rôle.

Mais la tournée royale ne plaît pas à tous. Le jour même de l'annonce de la visite du couple, en février dernier, le Réseau de résistance du Québécois (RRQ), un groupe qui milite pour l'indépendance du Québec, avait manifesté son opposition ferme à leur venue.

Dans un communiqué intitulé «*William, dégage*», le RRQ avait prévenu qu'il réserverait au prince le «*traitement royal qu'il mérite*».

«*Soyez assurés que nous ferons tout [ce qui est] en notre pouvoir pour rendre son séjour chez nous le plus désagréable possible*», écrivait alors Patrick Bourgeois, le président du RRQ.

Mais le ministre Moore n'est pas inquiet. «*C'est une dynamique de notre démocratie, a-t-il fait valoir hier. C'est certain qu'il y a ceux et celles qui ont des différences d'opinions sur la Couronne et ils ont un droit à exprimer leur point de vue. Tout ce qu'on demande, c'est que, quand il y a une visite comme celle-ci, tout le monde soit respectueux*», a-t-il ajouté.

Ce sont les contribuables qui vont assumer les coûts de la visite royale. Mais le ministre Moore assure que la venue du couple va coûter beaucoup moins cher que celle de la reine l'an dernier, dont la facture s'était élevée à plus de 2 millions.

La Presse canadienne

## Des militants manifesteront pour la proportionnelle

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Parce qu'ils se disent «*à bout de patience*», des militants manifesteront aujourd'hui à Montréal pour réclamer un mode de scrutin proportionnel. «*Jean Charest l'a formellement promis dans ses discours inauguraux de 2003 et de 2006*», rappelle hier Mercedes Roberge, présidente du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN), qui organise cette première manifestation depuis sa fondation en 1999. Aux élections de 1998, le Parti libéral et l'ADQ venaient de souffrir des distorsions importantes du mode de scrutin uninominal à un tour. Aujourd'hui, en plus, la proportionnelle pourrait contribuer à débloquer la refonte de la carte électorale, dit le MDN.

Après une commission en 2005 et 2006 au su-

jet d'un «*avant-projet de loi*» instaurant un mode de scrutin mixte, la réforme, a finalement été mise sur une voie de garage. À l'époque, le gouvernement Charest avait soutenu qu'il n'y avait pas de consensus, «*mais c'est faux*», prétend Mme Roberge. Elle soutient qu'une majorité d'intervenants ainsi que le ministre Benoît Pelletier s'étaient prononcés en faveur d'une réforme, «*mais le caucus libéral a tout bloqué*».

Les quelque 100 militants attendus aujourd'hui seront conviés par le MDN, à la fin de la manifestation, à aller «*porter un message*» au bureau montréalais du premier ministre. Depuis que Pierre Moreau a hérité de la Réforme des institutions démocratiques début février, le MDN cherche à le rencontrer. Des lettres signées notamment par les anciens ministres Benoît Pelletier et Robert Burns ont même été acheminées à

M. Moreau pour le convaincre d'accepter une rencontre avec le MDN, mais le ministre n'y a pas répondu à ce jour.

Le MDN se dit non partisan et est appuyé par des personnalités politiques bien connues. Notamment l'ancien président de l'Assemblée nationale Jean-Pierre Charbonneau, qui lui-même favorisa un changement de mode de scrutin en 2002. Le premier chef de l'ADQ, Jean Allaire, a aussi appuyé le MDN dans le passé. La manifestation se tiendra place Émilie-Gamelin vers midi. Le Zapatiste François Parenteau, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Alexa Conradi, l'ancien journaliste du *Devoir* Paul Cliche, le chef du Parti vert, Claude Sabourin, et un représentant de Québec solidaire y participeront.

Le Devoir

## Réforme du Sénat

## Le projet de loi bientôt déposé

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement conservateur s'apprête à déposer sous peu sa législation afin de réformer le Sénat du Canada. Sa nouvelle majorité n'a toutefois pas eu raison de l'opposition de plusieurs provinces.

Selon les informations qui circulent, le gouvernement de Stephen Harper ressuscitera ses projets de loi sur le Sénat avant le congé estival, soit celui imposant une durée de mandat limitée et celui instaurant des élections sénatoriales. La durée de mandat, que le gouvernement voulait à l'origine limiter à 8 ans, pourrait être haussée à 10 ou 12 ans. Un premier ministre obtenant deux gouvernements majoritaires d'affilée ne pourrait plus nommer tous les

105 sénateurs. «*Le projet de loi n'a pas encore été rédigé, mais tous les sénateurs nommés après 2008 devront se plier à cette durée, c'est-à-dire que leur mandat sera réputé avoir débuté lorsque la loi entrera en vigueur*», explique la porte-parole au bureau du premier ministre, Sara McIntyre.

Si plusieurs provinces partagent le désir d'Ottawa de moderniser le Sénat, elles n'acceptent pas que la réforme soit faite sans qu'on les consulte. L'élection sénatoriale suscite beaucoup de grogne. La Saskatchewan, par exemple, est d'accord avec de telles élections et a même fait adopter une loi, mais celle-ci n'a pas été mise en vigueur. Raison: le gouvernement fédéral «*devrait en assumer le coût*», a plaidé la semaine dernière le ministre de la Justice de cette province, Don Morgan. Le premier ministre, Brad Wall, était furieux de la nomination au Sénat de trois candidats quelques jours après leur défaite électorale. «*Cela s'apote tout moment qui pouvait exister au niveau provincial*», avait-il déclaré.

À Terre-Neuve, dont un des sièges au Sénat est encore vacant, la première ministre Kathy Dunderdale refuse d'investir de l'énergie dans ce dossier. Interrogée à l'Assemblée législative la semaine dernière, elle a répondu: «*Mon temps est consacré à la gestion des affaires de la province.*»

Même en Alberta, la première province à avoir tenu une élection sénatoriale, le processus a été mis en veilleuse cette année. Les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse, notamment, veulent toutes être consultées avant qu'Ottawa procède. Le Sénat à majorité libérale avait suggéré en 2007 d'obtenir un avis de la Cour suprême avant de procéder. On fait remarquer que si le gouvernement l'avait fait, il aurait maintenant cet avis en main.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

Inondations en Montérégie

## Layton critique le retrait des soldats

PIERRE SAINT-ARNAUD

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, a à son tour enfilé de grandes bottes de caoutchouc hier pour aller marcher dans les zones inondées par la rivière Richelieu et constater de visu les dommages causés par les inondations.

Lors d'un arrêt à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, il a discuté avec le maire, Gérard Dutil, qui lui a fait comprendre que le gouvernement du Canada et les sinistrés n'avaient visiblement pas la même définition du mot «urgence».

Jack Layton lui a parlé de l'intervention de l'armée canadienne et de la réaction du gouvernement fédéral qu'il a qualifiée de «problématique». À son avis, le mandat de l'armée canadienne peut être revu en cas d'urgence. «Je vais demander au gouvernement de changer le mandat [de l'armée] parce qu'on a besoin d'une certaine flexibilité. C'est le temps d'agir. Ce n'est pas le temps de chercher des excuses pour envoyer les soldats ailleurs», a indiqué le chef de l'opposition officielle à Ottawa.

M. Dutil, pour sa part, n'a pas hésité à dire que le retrait puis le retour des Forces armées révélaient une attitude «moche» de la part d'Ottawa.

Le chef du NPD a aussi profité de l'occasion pour pourfendre le ministre fédéral de la Sécurité publique, Vic Toews, qui a refusé l'aide de l'armée pour le nettoyage des débris sous prétexte que les soldats pourraient représenter une concurrence déloyale avec des firmes privées. «C'est une insulte», a-t-il laissé tomber.

Selon Jack Layton, il n'est même pas du tout clair que des tâches de nettoyage outrepasseraient le mandat des Forces armées et il a reproché au gouvernement Harper une certaine étroitesse d'esprit dans son approche. Il a également exprimé l'intention de revoir certains programmes fédéraux d'aide financière pour les sinistrés et les infrastructures.

M. Layton a promis de faire pression à Ottawa,



Jack Layton a enfilé de grandes bottes de caoutchouc hier pour aller marcher dans les zones inondées par la rivière Richelieu. Selon le chef du NPD, il n'est pas du tout clair que des tâches de nettoyage outrepasseraient le mandat des Forces armées.

indiquant qu'il entendait soulever ce dossier lors d'une prochaine rencontre privée avec le premier ministre Stephen Harper et lorsque les débats reprendront à la Chambre des communes.

Du côté du gouvernement provincial, les enveloppes destinées à appuyer les gens touchés par la crue des eaux continuent d'être dépensées. Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique, a annoncé que Québec avait déjà versé tout près de 6 millions aux sinistrés, à partir du programme d'aide déjà en place. Certaines municipalités auront aussi besoin d'appui, a reconnu le ministre,

qui promet d'évaluer les besoins de ce côté.

Le niveau des eaux devrait augmenter de quelques centimètres dans la vallée du Richelieu, aujourd'hui, mais les prévisions à moyen terme sont plus encourageantes. Selon Guy Laroche, coordonnateur de la Sécurité civile dans la région, aucune nouvelle précipitation n'est prévue dans les deux prochains jours. Le niveau du Richelieu est inférieur de 15 centimètres à sa hauteur record, enregistrée le 23 mai dernier.

La Presse canadienne

## Le SPVM aura les plaques à l'œil

LAURENCE C. THÉRIAULT

À compter de demain, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) mettra sur pied un nouveau système de reconnaissance des plaques d'immatriculation. Trente véhicules de patrouille dotés de caméras capables de repérer les plaques d'automobiles dont le dossier indique certaines informations recherchées: frais d'immatriculation impayés, permis de conduire suspendu ou encore impayé.

Fixées sur le toit d'auto-patrouilles, les caméras font une lecture continue des plaques qui traversent leur champ de vision, et émettent un signal lorsque certaines contiennent des irrégularités.

Le système pourra être employé pour la recherche de personnes disparues. Il pourrait aussi à terme servir à détecter des voitures volées; cette possibilité est présentement évaluée dans un projet-pilote. À ce jour, les policiers n'avaient aucun moyen d'intercepter les conducteurs non réglementaires de manière systématique. La détection, plus ou moins aléatoire, survient la plupart du temps lors de procédures d'arrestation pour une autre infraction au Code de la route.

«Ce nouveau système ne sert pas à amasser de l'argent, mais à améliorer la sécurité routière», se défend Stéphane Lemieux, porte-parole du SPVM. Bien sûr, ajoute-t-il, les policiers donneront d'abord beaucoup de contraventions pour des frais impayés, mais, par la suite, ils s'occuperont principalement d'intercepter ceux qui conduisent malgré la suspension de leur permis de conduire.

M. Lemieux souligne à ce sujet que les trois quarts de ceux dont le permis est suspendu pour conduite en état d'ébriété continuent malgré tout de prendre le volant.

La mise sur pied de ce nouveau système aura coûté un peu plus d'un million de dollars à la ville de Montréal.

Le Devoir

## G20: des policiers payés à gros prix

Les 700 policiers appelés en renfort par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à Toronto, fin juin 2010, afin d'assurer la sécurité du Sommet du G20 ont encaissé en moyenne 9000 \$ chacun, a fait savoir Radio-Canada hier.

Les contrats de ces policiers, dont la Société d'État a obtenu copie, révèlent qu'ils ont pu bénéficier de conditions salariales très généreuses incluant notamment indemnités de repas et heures supplémentaires la plupart du temps payées en double.

A elles seules, la GRC, la Police provinciale de l'Ontario (OPP) et la police de Toronto ont réclamé plus de 150 millions en salaires et en heures supplémentaires. Les 500 agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et de la Sûreté du Québec ont pour leur part exigé plus de 5 millions de dollars.

Certains agents des corps policiers appelés en renfort ont facturé trois fois plus d'heures supplémentaires que d'heures régulières, a souligné Radio-Canada. Un policier ontarien a mis la main sur plus de 14 000 \$ pour 10 jours de travail, alors qu'un autre a obtenu plus de 4000 \$ par semaine, et ce, pendant un mois et demi. «On ne peut pas arriver et dire: "[...] on va se mettre à négocier avec chaque individu". [...] Il faut respecter les conventions», a rétorqué le porte-parole de la GRC, Marc Richer.

Le Devoir  
D'après Radio-Canada

## Un pas de plus vers la grève à Postes Canada

Le syndicat des employés de Postes Canada a fait une dernière offre à son employeur, hier matin, le prévenant du coup qu'à moins d'une entente d'ici jeudi soir à minuit moins une, il déclenche la grève projetant 48 000 travailleurs sur le pavé.

Le Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes (STTP) a présenté son offre comme étant globale et finale, à prendre telle quelle ou à laisser.

A Postes Canada, on n'a pas tardé à rejeter l'offre du syndicat. Dans un communiqué, la société de la Couronne écrit que «la plus récente contre-offre du syndicat ne contient aucune mesure pour résoudre les problèmes majeurs auxquels l'entreprise est confrontée».

Le président du STTP, Denis Lemelin, assure toutefois qu'il reste du temps pour éviter un arrêt de travail. «Historiquement, à Postes Canada, souvent ça se règle dans les derniers moments.», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Par la même occasion, il a reproché à l'employeur son «intransigeance». Après sept mois de négociations en vue de renouveler la convention collective, le STTP affirme que Postes Canada persiste à exiger d'importantes concessions.

M. Lemelin dénonce notamment le recours à des méthodes de travail qu'il dit dangereuses, une réduction de 22 % du salaire des nouveaux employés et l'élimination du régime de congés de maladie, en place depuis plus de 40 ans.

De son côté, Postes Canada rappelle qu'il y a eu un déclin de plus de 17 % du volume de lettres à la poste depuis 2006 et assure que, dans ce contexte, ses offres sont raisonnables. À ça, M. Lemelin rétorque que oui, «le marché a évolué», mais selon lui, les pertes en lettres ont été rem-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Postes Canada n'a pas tardé à rejeter la dernière offre du syndicat. Celui-ci a prévenu qu'à moins d'une entente d'ici jeudi soir à minuit moins une, il déclenche la grève.

placées par des augmentations du nombre de colis. Dans une déclaration écrite, diffusée hier midi, la ministre fédérale du Travail, Lisa Raitt, a pour sa part indiqué: «Tout arrêt de travail aurait des répercussions sur le bien-être économique de notre nation. [...] Je conjure les parties d'en venir à une entente le plus tôt possible, et je le leur conseille vivement.»

Son critique de l'opposition néodémocrate, Yvon Godin, préférerait voir la ministre aider les deux parties à négocier une entente plutôt que de leur servir des menaces voilées.

La dernière grève des postes remonte à 1997.

La Presse canadienne

Colloque sur la violence envers les femmes

## Les couples jeunes et heureux ne sont pas sans violence

CAROLINE MONTPETIT

Les couples jeunes et «heureux» sont nombreux à vivre des épisodes de violence. C'est ce dont témoignait hier une équipe de l'Université de Montréal, au colloque sur la

violence. Il s'agit généralement de violence mineure, ce qui inclut pousser l'autre, le gifler ou lancer un objet, selon les chercheurs. Et elle est surtout causée par des conflits qui dégénèrent. Si elles sont aussi nombreuses que les hommes à subir

32 % des femmes et 35 % des hommes

rencontrés ont déclaré avoir vécu

de la violence physique dans leur couple

psychologique. Par ailleurs, il semble que la consommation d'alcool et de drogue des hommes est plus souvent associée à des comportements violents que chez les femmes.

Reste que les jeunes adultes sont considérés comme un groupe à risque en matière de violence, entre autres parce qu'ils affichent un degré élevé de consommation d'alcool. Ainsi, la consommation d'alcool est quatre fois plus élevée chez les 15 à 24 ans que chez les 45 à 54 ans. Un tiers des incidents de

violence répertoriés étaient d'ailleurs associés à une consommation d'alcool chez l'homme. L'alcool induit une mauvaise interprétation du comportement de l'autre, réduit la perception des indices environnementaux et influe sur la capacité à anticiper les conséquences.

Ce sont 32 % des femmes et 35 % des hommes rencontrés par les chercheurs qui ont déclaré avoir vécu de la violence physique dans leur couple, et 82,4 % des hommes et 88,4 % des femmes qui affirment avoir vécu de la violence psychologique.

Dans les deux cas, les hommes et les femmes sont autant susceptibles d'être victimes et agresseurs. Par ailleurs, il semble que le fait d'avoir un confident ou une confidente ait plus d'incidence sur les femmes, qui voient alors leur détresse psychologique baisser, que sur les hommes, sur lesquels le fait d'avoir un confident ou une confidente a peu d'impact.

Le Devoir

GAZ DE SCHISTE

## Les opposants prêts à s'attacher aux foreuses

PATRICE BERGERON

Québec — La grande marche en faveur d'un moratoire sur les gaz de schiste «n'est qu'un début»: prêts à la désobéissance civile, les militants menacent de s'attacher aux équipements de forage et de bloquer les camions si les activités d'exploration et d'exploitation vont de l'avant au Québec.

En provenance de Rimouski, les marcheurs ont fait halte devant l'Assemblée nationale à Québec hier matin, avant de reprendre la route en direction de Montréal.

Un de leurs porte-parole, Philippe Duhamel, a soutenu que la marche n'est «qu'un début», que des formations à la «résistance citoyenne» seront données, pour l'organisation de «sit-in» et d'occupations de sites. Paradoxalement, c'est le dirigeant d'une grande entreprise gazière active au Québec, Michael Binnion, de Qwesterre, qui leur a donné l'idée.

«Il [M. Binnion] a dit que s'il y avait le moindre risque que les gens s'attachent à l'équipement de forage, bloquent des camions, comme ces équipements coûtent 500 000 \$ par jour à exploiter, il ne viendra pas au Québec, a expliqué M. Duhamel. Il croyait faire une menace, on croit quant à nous qu'il nous a donné la recette. A nous maintenant de réunir les ingrédients.»

Si le gouvernement Charest n'arrête pas l'industrie, «la population devra l'arrêter elle-même», en déduit M. Duhamel.

«Est-ce que les citoyens sont assez forts aujourd'hui pour faire contrepoids à une industrie gazière et pétrolière multimilliardaire? C'est ça la vraie question, et c'est à ça qu'on s'attachera au cours des deux prochaines années» en formant des citoyens à la désobéissance civile, a-t-il ajouté.

L'Association pétrolière et gazière du Québec, ainsi que la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, n'ont pas donné suite aux demandes d'entrevue concernant ces menaces.

La marche en faveur du moratoire a repris son cours. La trentaine de marcheurs parcourra plus de 600 km en longeant la vallée du Saint-Laurent, qui est particulièrement ciblée pour son potentiel de gaz de schiste.

Actuellement, il n'y a pas de moratoire en place. L'activité des puits qui ont déjà été forés et fracturés continue, mais une évaluation environnementale stratégique est en cours, à la recommandation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Des travaux d'exploration sont permis, mais sans fracturation hydraulique, un procédé controversé qui fissure la roche par injection d'un fluide sous haute pression, pour avoir accès aux gaz.

La fracturation hydraulique pourrait être autorisée exceptionnellement pendant la durée de l'évaluation environnementale, mais uniquement pour les travaux requis par l'évaluation environnementale, par exemple pour des fins d'acquisition de connaissances scientifiques, c'est-à-dire dans un environnement contrôlé et supervisé.

En mars dernier au Québec, il y avait 31 puits et 18 avions déjà été fracturés. L'industrie envisage 150 à 600 puits par année à compter de 2015.

La Presse canadienne

PESTICIDES

## Dow AgroSciences abandonne, les écologistes jubilent

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Équiterre, la fondation David Suzuki et la clinique de droit environnemental Écojustice de l'Université d'Ottawa ont accueilli comme une importante victoire citoyenne le retrait de la poursuite intentée contre le Canada par le fabricant d'herbicides Dow AgroSciences en vertu de l'ALENA.

La multinationale soutenait que les interdictions d'utilisation de son herbicide 2,4-D à des fins esthétiques sur les pelouses ou dans les parterres, comme c'est le cas dans le Code des pesticides du Québec et de quatre autres provinces, contrevenait aux règles de la concurrence en Amérique du Nord. Selon Dow AgroSciences, les exigences supplémentaires des provinces n'étaient pas justifiées à partir du moment où Ottawa avait homologué un produit.

Pour Sidney Ribaux d'Équiterre, «il s'agit d'un message sans équivoque pour toutes les juridictions, à savoir que les arguments défendant le principe de précaution, à la base du Code de gestion des pesticides du Québec, sont solides et que ce principe peut être appliqué par d'autres».

Dow AgroSciences avait déposé une plainte auprès du tribunal de l'ALENA en 2009. L'interdiction qui frappe son produit, le Killex, dans cinq provinces l'a incité à réclamer du gouvernement canadien une compensation de 2 millions. Cet herbicide de type chlorophénoxy est considéré par le Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé comme une substance potentiellement cancérigène pour les humains en plus de pouvoir influencer sur le système hormonal.

Le Devoir

porter

# En piste ! 30 % de rabais sur tous les vols.

Entrez en piste et partez pour la gloire ! Profitez d'un rabais époustouflant de 30 % sur tous nos vols. Réservez en ligne avant le 1<sup>er</sup> juin 2011 avec le code CIRQUE

**Porter. Raffinée sur toute la ligne.**



**Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code CIRQUE**

Voyagez entre le 9 juin et le 15 décembre 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 30 %. Les tarifs aller simples incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport. \*\*

TORONTO 20 par jour <b>99 \$*</b>	HALIFAX 2 par jour <b>158 \$*</b>	ST. JOHN'S <b>174 \$*</b>	SAULT STE. MARIE <b>155 \$*</b>	SUDBURY <b>147 \$*</b>	THUNDER BAY <b>148 \$*</b>
WINDSOR <b>134 \$*</b>	BOSTON <b>173 \$*</b>	CHICAGO <b>173 \$*</b>	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre <b>215 \$*</b>	NEW YORK <b>138 \$*</b>	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

\*Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

\*\*Les tarifs aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

[flyporter.com](http://flyporter.com)

## ÉDITORIAL

## Inondations en Montérégie

## Faire comme avant

La Montérégie n'a pas fini d'avoir les pieds dans l'eau que, déjà, certains maires y vont de mises en garde: il ne faudrait surtout pas interdire de reconstruire des maisons en zones inondables. Même les drames ne viennent donc pas à bout de la gestion à court terme qui, on le pressent déjà, aura son effet sur le gouvernement Charest?



JOSÉE BOILEAU

L'unanimité, les maires des municipalités sinistrées le long du Richelieu veulent rencontrer le ministre de l'Environnement, a-t-on appris la semaine dernière. Ils entendent s'assurer ainsi que Québec leur permettra de faire fi de la loi qui interdit de rebâtir en zone inondable. Ils évoquent la crainte de villages fantômes, mais ce sont les taxes perdues qui les font frémir.

C'est pourtant ce même souci de taxation qui explique une partie de la situation actuelle. Les Québécois, comme bien des Nord-Américains, sont prêts à payer cher pour avoir une maison au bord de l'eau. Les promoteurs le savent, font pression sur les villes, celles-ci salivent en voyant les revenus qu'elles pourront en tirer. On se rassure avec des études calculant le rythme des catastrophes «une fois aux 100 ans» et, contournant la loi, on finit par délivrer un permis de construire. «Ça peut prendre du temps, mais tous les permis sont donnés», racontait au *Devoir* il y a deux semaines un spécialiste des milieux humides qui connaît bien la gestion des rives du Richelieu.

L'acheteur, lui, fait confiance à l'administration municipale, ou bien s'en moque pas mal. Une fois la vente conclue, tout le monde est sûr d'avoir tiré le billet gagnant. Jusqu'au jour où Mère Nature se déchaîne et que ça déborde...

Cette fois, la catastrophe est trop importante pour que le retrait des eaux signe un simple retour à la normale. Il y aura des normes à revoir. Pour certains, et c'est l'explication à laquelle se raccrochent les maires, il suffit de resserrer les critères de construction: bâtir des maisons sans sous-sol ou sur pilotis, par exemple. Solution rassurante, mais qui contourne complètement le fond du problème.

Pas plus tard qu'en mai 2010, un rapport passé inaperçu a fait état de l'impact que les changements climatiques auront au cours de ce siècle sur le lac Champlain, rappelait ces derniers jours l'Agence Science-Presse. Le directeur du Programme du bassin du lac Champlain ne craint pas d'associer le désastre de cette année à ces changements dont, dit-il, on voit «des signes depuis 15 à 20 ans». Il ne faudra pas un siècle pour que le risque de débordement revienne. Le savoir oblige à faire des choix.

Samedi, le premier ministre Jean Charest a annoncé la création de trois équipes pour gérer l'après-inondation. L'une d'elles, qui regroupe cinq ministères, se penchera sur le réaménagement du territoire. Mais, a aussitôt assuré M. Charest, elle travaillera avec ouverture, sans idée préconçue.

C'est dommage. Il aurait été préférable de dire que l'équipe aura soin de vérifier si des autorisations de construire n'ont pas été abusivement accordées dans le passé; qu'elle se fiera aux plus récentes données scientifiques pour définir une zone à risque d'inondation; qu'elle fera passer la science avant les pressions des élus, promoteurs ou citoyens. Et qu'elle résistera à l'envie, comme certains l'y invitent, de simplement dire à ceux qui sont prêts à courir tous les risques qu'ils n'auront qu'à payer eux-mêmes les dégâts le jour où l'eau montera de nouveau — comme si un tel engagement allait empêcher les appels à l'aide!

Mais établir de telles prémisses implique à l'avance de mécontenter des électeurs. Et ce risqué-là, on le sait déjà, le gouvernement n'est pas prêt à le courir.

## Réforme du Sénat

## En pièces détachées

Une hirondelle ne fait pas le printemps. Si trois Canadiens sur cinq, selon un récent sondage, seraient prêts à rouvrir la Constitution pour réformer ou abolir le Sénat, ou encore pour obtenir la ratification de ce document par le Québec, on est encore loin de la tenue de négociations constitutionnelles. Ce changement d'attitude, qui reste à confirmer, n'a pas encore atteint le monde politique où l'on croit que le feu couve toujours sous les cendres des derniers échecs. On préfère s'attaquer à des changements à nos institutions politiques par la petite porte, ce que tente de faire Stephen Harper avec une réforme en pièces détachées du Sénat.

Le premier ministre conservateur rêve à cette réforme depuis son élection en 2006. Pour cause de gouvernement minoritaire, son projet s'est jusqu'ici buté au refus des partis d'opposition. Maintenant qu'il est majoritaire, il entend revenir à la charge. Dès les prochains jours, il représentera les deux projets de loi «morts au feuillet» lors de sa défaite en Chambre en avril. Ceux-ci restreindront le mandat des sénateurs à huit ans, pour l'un, et soumettront leur nomination à un processus électif, pour l'autre.

L'adoption de ces deux projets de loi ne fait pas de doute puisqu'en plus d'être majoritaire aux Communes, le gouvernement Harper l'est aussi à la Chambre haute grâce à de récentes nominations de sénateurs. Pour autant, les obstacles à sa mise en œuvre demeurent. Si le Parlement fédéral peut modifier la durée du mandat des sénateurs, rien n'est moins sûr pour ce qui est de leur mode de nomination. Plusieurs provinces estiment qu'elles doivent donner leur accord. Le Québec a déjà indiqué qu'il s'adresserait à la Cour suprême. Stephen Harper ferait peut-être l'économie d'un lourd processus de modifications à la Constitution, mais pas de querelles constitutionnelles.

Le premier ministre conservateur joue les apprentis sorciers. Son projet est compliqué. En fait, il tente de faire indirectement ce qu'il ne peut faire directement, avec la tenue d'élections sénatoriales dans les provinces dont il respecterait le résultat en nommant les élus sénateurs. Ainsi, il respecterait la lettre de la Constitution qui prévoit que les sénateurs sont nommés par le premier ministre.

Tout cela, on l'a compris, est de l'ordre de l'astuce. Quant aux résultats, ils sont incertains. Au mieux, il obtiendra gain de cause devant la Cour suprême. On sera toutefois loin de la véritable réforme en profondeur que les provinces de l'Ouest attendent, celle dite du triple E, pour un sénat Élu, Égal et Efficace. Et comme elle n'aura pas été constitutionnalisée, un prochain gouvernement pourrait la jeter aux orties. Cela pourrait d'autant plus survenir qu'un Sénat élu, dominé par l'opposition, pourrait sentir désormais comme légitime le fait de contraindre l'agenda législatif ministériel. Lorsque les Canadiens se disent ouverts à des négociations constitutionnelles pour réformer le Sénat, on peut imaginer qu'ils ont compris que c'est la bonne façon de faire. Voyons-y une manifestation de sagesse citoyenne.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE

## L E T T R E S

## Alys Robi, contre vents et marées

Par-delà la notoriété internationale d'Alys Robi, son décès nous rappelle inmanquablement les années noires de cette grande dame, marquées par un internement de cinq dans des hôpitaux psychiatriques où elle est soumise à des électrochocs et lobotomisée à la suite d'une fracture du crâne lors d'un accident de voiture. Il faut se rappeler que ces tragiques événements se sont déroulés entre 1948 et 1953, en des temps où les maladies mentales subissaient les pires tabous auprès de la population. Pourtant, contre vents et marées, Alys Robi, née Alice Robitaille, issue du quartier Saint-Sauveur, dans la basse-ville de Québec, a repris le collier après sa guérison malgré les embûches que les préjugés plaçaient sur sa route. Alys Robi... une force de vivre phénoménale, un exemple de courage et de détermination!

Henri Marineau  
Québec, le 29 mai 2011

## Honte

J'ai honte d'Ottawa. Depuis des semaines des sinistrés luttent contre les éléments pour sauver ce qui leur reste de leur demeure. Les cœurs, les corps sont en détresse. Le gouvernement canadien envoie l'armée pour protéger les vies. Celles-ci assurées, l'armée se retire «pour ne pas faire compétition au secteur privé». Traduction de cette sordide ratiocination: la détresse humaine est une occasion

d'affaires à offrir aux entreprises. Ce gouvernement, qui se targue de fournir l'aide voulue à ses citoyens, se retire au moment même où des gens en désarroi en ont le plus besoin. Ce n'est pas seulement quand leurs maisons s'inondent que les gens ont besoin de soutien, c'est aussi après, désemparés devant les dégâts. En crise, les règles prennent le bord. L'heure est à l'entraide. «Bring a kayak», en plus de l'armée, qu'on donne congé aux fonctionnaires qui se porteraient bénévoles pour aider les victimes de cet imparable bris, pour répondre aux sinistrés, à leurs cris. C'est ça un pays uni.

Pascal Barrette  
Ottawa, le 27 mai 2011

## Comme dans les îles

Quelle tristesse de voir le désastre que subissent les riverains du Richelieu! Et tous ces pauvres gens qui semblent-t-il ne pourront reconstruire sur place si leur maison est une perte totale et qu'elle est située en terrain inondable. Et pourtant, il y a des solutions autres que celles de déménager ailleurs. Je lisais dans la revue *Dwell* (juin 2011) hier justement que des gens obtiennent des permis pour construire des maisons d'été dans les îles de Floride; mais ils doivent obéir à des règles strictes: la maison mentionnée dans *Dwell* doit être construite 12 pieds au-dessus du niveau de la mer et doit pouvoir supporter des vents de 130 milles à l'heure. Et ces maisons sont jolies. Tous ceux et celles qui ont voyagé sur la côte est américaine

ont vu ces maisons sur pilotis à Cap Hatteras, en Caroline du Nord. J'en ai aussi vu à St. Georges Island, en Floride. Il y a plein de précédents où on a construit dans des zones inondables de façon intelligente. De plus, ces maisons laissent une empreinte écologique moins envahissante sur le bord des cours d'eau. Je suggère que les municipalités assouplissent leurs règles et qu'un concours soit organisé auprès des firmes d'architecture québécoises pour créer des maisons de ce type. Peut-être ainsi pourrions-nous aider à adoucir le retour à la normale pour les voisins et voisins du Richelieu et aussi contribuer à l'embellissement des berges de nos rivières et à la protection permanente de leur environnement.

Lucette Lupien  
Le 28 mai 2011

## Où était Layton?

Mais où était donc Jack Layton depuis un mois? En effet, ce n'est que samedi qu'on l'a vu s'intéresser aux «naufragés» de la vallée du Richelieu. Il est pourtant le chef de l'opposition officielle à Ottawa. Et il a obtenu une majorité de la députation au Québec. Comment se fait-il qu'il soit le dernier à réagir aux inepties du fédéral concernant la mission de l'armée en Montérégie? Et qu'a fait son lieutenant québécois Thomas Mulcair? C'est «déjà» à se demander si le NPD est là pour défendre les intérêts des Québécois. Ce n'est pas de très bon augure pour l'avenir.

André Tremblay  
La Pocatière, le 28 mai 2011

## L I B R E O P I N I O N

## Il faut sauver la maison Dessaulles

MARIE-JOSÉ RAYMOND

Productrice et arrière-petite-fille de Fadette

Ces jours-ci, le maire de Saint-Hyacinthe dit à qui veut l'entendre que la page est tournée dans dossier de la maison Dessaulles! Cette maison de l'avenue Hôtel-Dieu, vis-à-vis de la cathédrale, a été construite vers 1850 et, jusqu'en 1930, elle a été la résidence de Georges-Casimir Dessaulles, avocat, député, sénateur, homme d'affaires et maire de Saint-Hyacinthe pendant plus de 25 ans.

Mais ce n'est pas tout. Sa fille, Henriette Dessaulles, connue sous le pseudonyme de Fadette, a été la première femme journaliste au Québec — sinon au Canada — écrivant à partir de 1910 au *Devoir*, fondé par son cousin, Henri Bourassa. C'est de sa chambre, au cœur de la résidence familiale des Dessaulles, que Henriette a rédigé son *Journal*, sélectionné par le musée McCord comme un de ses 90 trésors. Ce livre est reconnu mondialement comme un chef-d'œuvre de la littérature féminine.

Le dimanche 14 novembre 2010, un incendie, dont l'origine demeure encore nébuleuse, a détruit le toit de la maison. Un rapport indépendant de la firme d'architectes Beupré et Michaud, dont la renommée en architecture patrimoniale est incontestée au Québec, a confirmé il y a quelques semaines que l'incendie n'avait pas causé de dommages directs au bâtiment à part l'annexe arrière et les mansardes du toit. Tout laissait donc croire que ce joyau du patrimoine serait sauvé!

Mais pour le maire et le conseil municipi-

pal de Saint-Hyacinthe, la page était déjà tournée!

La recommandation du conseil d'urbanisme de la MRC, envoyée en novembre 2010 à la municipalité et aux propriétaires de la maison Dessaulles, de couvrir le toit et d'assurer l'étanchéité du bâtiment durant l'hiver n'a eu aucun écho; ni non plus la recommandation de s'adresser à des spécialistes pour guider la municipalité afin que les mesures essentielles à la sauvegarde de l'édifice soient mises en place! Se contentant de l'avis de l'assureur de l'édifice, la municipalité a permis aux propriétaires d'opter pour la démolition et, en effet, le 3 février dernier, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* titrait «La doyenne redeviendra poussière».

Alors qu'une plaque devant la résidence aurait pu laisser croire que la maison Dessaulles était un des attraits patrimoniaux et touristiques exceptionnels de Saint-Hyacinthe, qu'elle avait été citée (ce qui ne coûte rien à la Ville et empêche les démolitions sauvages), eh bien, en fait, la démolition était déjà prévue, et les plans d'un nouvel édifice entrepris.

Ni les deux interventions au conseil municipal d'un comité de sauvegarde, ni les mentions dans *Le Journal de Montréal*, *Le Devoir*, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, *La Lucarne*, à Radio-Canada, à Cogeco, ni les exhortations publiques de Lise Bissonnette, n'auront réveillé le sens du devoir de conservation du patrimoine chez ces élus municipaux.

Non plus que les interventions du député auprès du maire et des conseillers, et

malgré l'appui des différents paliers de gouvernement qui reconnaissent tous que, devant l'urgence de la situation, seul le pouvoir municipal peut sauver la maison Dessaulles. Rien ne fait bouger ce maire-amiral dont un des navires est en perdition; il n'en a rien à faire, lui dont le rôle est précisément de guider et d'inspirer les décisions de sa ville.

Aucune aide, aucune ouverture n'a été consentie par la municipalité, bien au contraire! Même la consultation du rapport Beupré et Michaud a été refusée aux membres du comité consultatif d'urbanisme de Saint-Hyacinthe qui doit approuver les plans du nouvel édifice remplaçant la maison Dessaulles. La mémoire de Casimir Dessaulles a même été ridiculisée dans une affiche publicitaire distribuée à tous les citoyens de la ville...

En cette fin du mois de mai, les intérêts particuliers semblent prévaloir sur les intérêts publics, la Ville sachant bien que le temps joue en sa faveur. Cette semaine, le temps chaud accélérera la dégradation de la maison qui n'a pas été protégée depuis l'incendie, et la page sera tournée!

Non, car les responsables de cette destruction de notre patrimoine architectural (un escalier hélicoïdal exceptionnel, unique au Canada), de notre patrimoine culturel (aucun édifice n'est classé, ni même cité à Saint-Hyacinthe), de notre patrimoine littéraire (Fadette) laisseront en héritage à leurs descendants leur négligence, voire même leur mépris pour notre richesse collective et notre histoire! Ils y figureront à ce titre.

## IDÉES

Pauvreté et exclusion sociale

## Une Action concertée... déconcertante

VIVIAN LABRIE  
LUCIE GÉLINEAU

Membres du comité de direction du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion

L'échéance vient de tomber pour le dépôt de lettres d'intention qui détermineront comment un peu plus d'un million de dollars seront attribués pour des recherches sur la pauvreté et l'exclusion sociale. L'appel s'inscrit dans la foulée de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui appelle à une large participation. Pourtant, il exclut d'emblée les propositions d'acteurs légitimes et bien positionnés pour contribuer à renouveler la compréhension des réalités en cause. Il y a là un sérieux problème de cohérence sur lequel nous attirons l'attention des parties prenantes.

Les faits pourraient sembler anodins. Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et d'autres partenaires ministériels ont lancé à la mi-avril 2011 une seconde «Action concertée» sur la pauvreté et l'exclusion sociale. Sept priorités sont énoncées pour les projets de recherche à soumettre.

Des organisations citoyennes et des chercheurs proches de ces groupes auraient pu se dire: tiens, belle occasion pour explorer les questions qui nous préoccupent et apporter notre expertise. Sauf que... ces organisations et les chercheurs non rémunérés par des universités, des établissements affiliés ou des collègues ne peuvent déposer d'eux-mêmes une offre, même en remplissant les autres exigences! Même un statut de professeur associé ou de chercheur associé — une reconnaissance effective quoique sans rémunération — reste insuffisant: il faut un salaire!

## Mécanisme aliénant

Or, si cet appel est lancé aujourd'hui, c'est parce qu'une initiative citoyenne compétente et largement réseautée a conduit à l'adoption en 2002 de la loi mentionnée, avec le plan d'action qui s'ensuit. Ce même réseau qui continue d'interpeller le gouvernement et la société a développé une expertise considérable. Tout un pan de cette expertise hors les murs ne peut être mis à profit dans le présent appel sinon indirectement, par diverses formes de consultation ou par des contournements faisant appel à des prête-noms. Ça, c'est un véritable mécanisme d'exclusion... et d'assujettissement. C'est d'autant plus indigné et aliénant que des groupes désireux de produire des connaissances rigoureuses sont présentement renvoyés à cette porte d'entrée.

De plus, l'appel mentionne l'intérêt de «croiser les savoirs», une référence directe à une méthodologie de construction de connaissances avec des personnes en situation de pauvreté développée dans des organisations comme ATD Quart Monde, le CAPMO et le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Cette référence aurait pu être saluée comme une avancée. Mais dans les conditions présentes, elle se lit plutôt comme un signe de gentrification du vocabulaire citoyen, alors que l'expertise, construite à la dure, a été offerte généreusement. Le copyleft initial se transforme en copyright à contre-sens et sans le savoir-faire. Des personnes et des organisations se trouvent ainsi techniquement dépossédées de leurs propres contributions par défaut d'admissibilité quand se présente l'occasion de les déployer.

## Comment sortir de l'impasse?

Il y a d'abord un enjeu de gouvernance autour de qui décide qui fera quelles recherches au nom



MOLLY RILEY REUTERS

Pour les recherches sur la pauvreté et l'exclusion sociale, les propositions d'acteurs légitimes et bien positionnés pour contribuer à renouveler la compréhension des réalités en cause seront exclues.

de quoi. Le problème est rampant dans les institutions scientifiques. Il devient particulièrement offensant quand il s'agit de produire des connaissances sur la pauvreté et l'exclusion alors que cette production est aussi en cours depuis des années en milieu citoyen. On confond ici compétence et statut. Une proposition de recherche devrait être évaluée au mérite — incluant les preuves de la capacité de l'entreprendre et de la mener à bien, doctorats, ou l'équivalent, et réalisations à l'appui —, non au statut.

On confond aussi culture de recherche et institution. Les organismes et les chercheurs hors institution sont plus que des faire-valoir pour la notation d'une demande. Plusieurs veulent et peuvent agir comme collaborateurs à part entière, voire être les pilotes à bord. La lecture de l'appel a provoqué la réaction suivante dans un organisme: «On nous met dans la position d'être des terrains à la recherche de chercheurs!» On peut être à la fois sur le terrain, porteur de questions de recherche et apte à concevoir une façon d'y répondre. Il y aurait eu moyen d'ouvrir en conséquence: le FQRSC le fait déjà en matière de recherche-action, un volet curieusement absent de l'appel.

Il y a également un enjeu de cadre de référence et de science plus complète: les questions de recherche des milieux concernés ne sont pas nécessairement celles des équipes universitaires, voire de l'Action concertée. S'il était assez inévitable que le corridor de l'appel présente des points aveugles, cette limite aurait pu être contrée en partie par une ouverture à d'autres éclairages. Ce déni systémique est d'autant plus inquiétant que le lien entre recherche et décision politique est clairement fait dans l'appel.

Un troisième enjeu est celui de la rigueur. Quand la compréhension d'un problème et des actions pertinentes diffère selon les acteurs en

raison d'«intérêts divers, parfois divergents», comme le reconnaît l'appel, et que des questions de conditions de vie et de justice sociale sont en jeu, la rigueur est améliorée en faisant place à plusieurs formes d'initiatives et de perspectives. On ne construira pas un projet de la même façon depuis les institutions et depuis leurs marges. La manière de conjuguer les expertises théoriques, pratiques et de vie pourra différer jusque dans l'intention d'agir «là où le bât blesse», pour reprendre l'aspiration en matière de recherche d'une personne vivant la pauvreté. Ne pas faciliter des démarches valables, indépendantes d'une perspective institutionnelle, c'est également affaiblir la portée et la confirmation des connaissances produites.

## Soutien public à la recherche

Ces constats nous conduisent à une question: comment assurer que la recherche sur la pauvreté et l'exclusion ne reproduise pas les mécanismes qu'elle est censée étudier?

Il a fallu une proposition de loi citoyenne construite en marge des institutions politiques pour arriver à une vraie loi. Faudra-t-il des recherches menées à bout de bras en marge des institutions universitaires pour démontrer les anomalies du système de soutien actuel et obtenir les changements nécessaires?

Nous appelons à l'élaboration d'une politique de la recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale inclusive, participative, plurielle, souscrivant à l'intention inscrite dans la Loi de «tendre vers un Québec sans pauvreté», débattue et agréée par divers groupes d'acteurs, dont les réseaux citoyens, fondée sur la qualité des propositions et sans assujettissement à un monopole institutionnel. Le contexte est bon pour y voir maintenant alors que des réorganisations sont en cours. Qui y perdrait?

## Prendre le NPD au mot!

CLAUDE MORIN

Ancien ministre des Affaires intergouvernementales du Québec

Les médias nous ont appris que Jack Layton et Thomas Mulcair avaient livré des «discours à saveur nationaliste» lors de la réunion du conseil général du NPD-Québec, samedi dernier à Montréal. Ils reconnaîtraient comme valide le résultat d'un référendum gagnant à 50% + 1 et, de façon générale, verraient à la défense des intérêts du Québec auprès du reste du Canada.

Excellentes dispositions, mais un peu courtes. C'est pourquoi j'ai pensé leur présenter un aide-mémoire contenant une liste de réformes qui, mises en application, contribueraient pour beaucoup à ce qu'ils ont appelé «la sécurité culturelle et linguistique des Québécois». Il sera intéressant de savoir assez rapidement s'ils appuient toutes ces réformes ou seulement certaines d'entre elles et, le cas échéant, pourquoi ils rejetteraient celle-ci ou celle-là. Voici donc l'aide-mémoire:

La Constitution, loi fondamentale du Canada, devrait:

- reconnaître formellement la nation québécoise (pas question d'une mention cosmétique, le Québec serait désormais considéré non comme province, mais comme patrie d'un peuple);

- énoncer que cette reconnaissance a pour but de créer un nouveau rapport Québec-Canada, plus constructif;
- prescrire qu'elle doit, en cas de litige, orienter le partage des juridictions entre Ottawa et Québec ainsi que la répartition des ressources fiscales;
- confirmer le pouvoir du Québec sur ses institutions économiques, sociales et culturelles;
- confirmer aussi que le Québec est maître de ses affaires dans les domaines qui sont déjà les siens en vertu de la Constitution actuelle (cela devrait aller sans dire, mais irait mieux en le disant);
- affirmer que le territoire du Québec est intangible, et qu'il appartient aux Québécois de déterminer eux-mêmes leur avenir et leurs politiques en matière de citoyenneté et d'immigration;
- préciser que cette maîtrise s'étend au domaine de la langue (où les compétences du Québec ont été unilatéralement réduites par le gouvernement fédéral et les autres provinces lors de l'opération «rapatriement» de 1982);
- stipuler qu'il reviendrait au Québec de définir les modalités d'application chez lui du pouvoir fédéral de dépenser dans les domaines relevant de sa juridiction (avec droit à la compensation au cas où il n'adhérerait pas à un nouveau programme pancanadien);
- conférer au Québec, pour les domaines de sa compétence, le droit de se représenter lui-même



CHRIS WATTIE REUTERS

Jack Layton

à l'étranger, ainsi que celui de parler et de s'engager en son nom dans certains forums internationaux, et d'avoir sa propre représentation dans des compétitions sportives internationales;

- prévoir la participation du Québec à la désignation des membres québécois de la Cour suprême et du Sénat;
- garantir, enfin, qu'une fois inscrites dans la Constitution les nouvelles dispositions ne seraient modifiables qu'avec l'assentiment de l'Assemblée nationale du Québec.

QUESTIONS D'IMAGE

## La France menottée



JEAN-JACQUES STRÉLISKI

L'image est forte. Trop forte? Pour la majorité des Français, quelques heures après sa diffusion dans les grands médias d'Amérique, puis sur Internet, la photographie de Dominique Strauss-Kahn arrêté et menotté, tel un malfaît, entre deux policiers, se révélera d'une violence inouïe, quand on connaît la place que les puissants et les politiciens de haut rang occupent dans l'inconscient individuel et collectif des Français.

Une image «plus violente», s'indigneront certains, que l'agression présumée dont une femme de chambre de l'hôtel Sofitel de Manhattan aurait été victime. Il y a en effet de quoi se poser de sérieuses questions sur la façon dont les choses sont perçues et hiérarchisées au pays des droits de l'homme. Et plus spécifiquement sur les mœurs et valeurs de la classe politico-médiatique.

En menottant DSK, la police new-yorkaise n'a pas simplement bâti un «agresseur prétendu». C'est toute la nation «libre» de France qui a été réduite à la contention forcée.

Une posture absolument impensable pour une grande majorité de Français, libres penseurs par essence, libertaires et beaumarchistes par obédience. D'où le choc, d'où le déni.

La présomption d'innocence et le droit à la vie privée, si chers aux politiciens français, ne peuvent à eux seuls suffire à justifier le silence, le doute extrême et la langue de bois des médias et des milieux politiques de l'Hexagone.

D'un côté, on s'élève pour accuser la justice américaine de traiter DSK comme un vulgaire accusé de droit commun, sans faire cas de son statut et de ce qu'il représente, et, de l'autre, on prétend dans les milieux concernés que cette affaire ne relève pas de la politique, mais de la vie privée, donc exige de se «montrer digne et discret». Plus français, tu meurs.

Faut-il s'en offusquer? Faut-il juger? Faut-il intervenir?

Bien entendu. Car toute cette affaire et le choc subi par les Français cachent une vérité que bien peu encore envisagent. Une vérité qui répugne et dont la France ne veut pas. 57% des gens interrogés dans un sondage ne croient pas à la culpabilité de DSK et surtout imaginent un odieux et hypothétique complot (international et français) destiné à déstabiliser, d'abord le patron du FMI et du même coup le futur gagnant de l'élection présidentielle de 2012. Un scénario hollywoodien idéal pour garder la tête dans les nuages — pour ne pas dire, dans le sable — et oublier la réalité.

Et c'est précisément cela qui, aux yeux de certains, «justifie» le peu de considération apparente faite à la «victime». Cela dérange ici et déclenche l'ire de bien des commentateurs et éditorialistes étrangers, la plus manifeste sera celle de Denise Bombardier, tant dans ce journal qu'à la radio de France Inter.

Déjà, les avocats de Dominique Strauss-Kahn fourbissent leurs armes et promettent de décrédibiliser totalement la «victime présumée». Nul ne doute qu'ils y parviendront. Et que cela permettra à DSK et à une partie de la France de se dédouaner d'une «sale affaire».

Le commentaire d'un internaute, parmi des milliers, m'interpelle: «En attendant, je pense que les médias pourraient passer à autre chose, car tout cela n'est pas très joli-joli.»

Passer à autre chose, c'est précisément ce qu'a fait la majorité de la classe politique française, de gauche comme de droite, sans même une tentative de pensée compatissante envers la «prétendue victime», dans le cas où cette dernière ne serait pas aussi prétendue que cela.

La présomption d'innocence n'autorise pas, me semble-t-il, l'affirmation d'indifférence.

Fidèle à son image de gauchiste caviar, dans une prison dorée à 50 000 \$ par mois (la gauche de Strauss-Kahn n'a plus rien à voir avec celle de Mendès France), DSK espère maintenant un verdict d'innocence. Accusé d'agression sexuelle et de tentative de viol, il fait face désormais à une justice sans complaisance: la justice américaine. Il risque très gros.

Mais il jouit d'un appui incroyablement important pour son image en France, le silence ou la tiédeur des réactions de la classe politico-médiatique et d'une partie de la population française qui, dans son ensemble, lui accorde déjà le bénéfice du doute, devant un «possible écart de conduite».

Après tout, a déclaré Jack Lang, ancien ministre de la Culture sous François Mitterrand: «Il n'y a pas eu mort d'homme!» On croit rêver.

À Paris, on croise les doigts. On attend le verdict. Mais, même condamné, DSK ne le sera pas unanimement. Le doute persistera et l'on jettera l'opprobre sur la justice américaine.

Ainsi, comme le souhaite l'internaute, on pourra passer à autre chose.

La France menottée pourra alors retrouver sa superbe de France bâillonée.

Jean-Jacques Stréliski est professeur associé à HEC Montréal et spécialiste en stratégie d'images.

Une erreur a empêché la parution hier du texte de notre chroniqueur, que nous publions aujourd'hui de manière exceptionnelle. Nos excuses.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); Information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault (Côte des correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); Information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); Information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); Information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## GES

SUITE DE LA PAGE 1

Pour Nicholas Stern, du London School of Economics et auteur du rapport le coût de l'inaction en matière de changements climatiques, «ces chiffres indiquent qu'on retourne au scénario du laisser-faire. Selon les projections du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), cela signifie que nous avons une chance sur deux de voir la température moyenne du globe augmenter de 4 °C au cours du XXI<sup>e</sup> siècle».

Selon M. Stern, «une telle chaleur perturberait les vies et les moyens d'existence de centaines de millions de personnes à travers la planète, menant à un large mouvement de migration et à des conflits».

M. Stern avait calculé dans son rapport qu'il en coûterait environ 1 % du PIB mondial pour une lutte efficace contre les changements climatiques. Par contre, avait-il calculé, le coût de l'inaction amputera le PIB mondial de 20 % par année, soit un coût 20 fois plus élevé.

## Charbon et gaz de schiste

Selon le chef économiste de l'AIE, deux raisons principales expliquent l'échec de la communauté internationale à réduire ses émissions de GES.

D'abord, dit-il, «les grandes nations émettrices n'envisagent pas sérieusement de réduire leurs émissions. Et deuxièmement, la révolution des gaz de schiste menace la viabilité des projets d'énergies vertes partout sur la planète», car elle offre aux producteurs d'énergie une solution plus économique, mais néanmoins plus riche en GES que les énergies vertes que l'on était sur le point d'adopter, comme les économies d'énergie, l'éolien, la géothermie, l'énergie des mers, le solaire, etc.

Les trois quarts de l'augmentation des GES en 2010 proviennent des pays en développement qui semblent sortir de la récession plus rapidement que l'Occident qui y transfère la production des biens qu'il consomme.

De plus, selon l'AIE, 80 % des centrales thermiques actuelles, pour la plupart fonctionnant au charbon, seront encore là dans 30 ans, ce qui obligera les gouvernements à sabrer les émissions



JOHN MACDOUGALL AGENCE FRANCE-PRESSE

La centrale thermique au charbon de Boxberg, en Allemagne. Berlin a décidé de renoncer au nucléaire, mais misera en partie sur de nouvelles centrales de ce type.

d'autres secteurs. Par ailleurs, le coup que la filière nucléaire vient de prendre avec l'accident majeur de Fukushima en incite à délaisser cette filière. Ainsi, l'Allemagne a décidé de fermer ses centrales nucléaires d'ici 2022 (voir autre texte en page B 5), misant sur les énergies vertes et l'éolien en particulier, mais aussi sur un certain nombre de nouvelles centrales thermiques au charbon. Le Japon entend lui cesser de miser sur le nucléaire.

Enfin, la perspective d'un accord international de réductions substantielles de GES à Durban, au début de l'hiver prochain, semble d'autant plus éloignée que le président Obama paraît mis au pied du mur par la majorité républicaine à la Chambre des représentants.

Pour le porte-parole de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, Patrick Bonin, «la situation climatique est plus que critique. Elle est alarmante. Chaque jour d'inaction nous rapproche un peu plus du précipice. Plus la mise en place de mesures de réductions musclées se fait attendre, plus les efforts à venir coûteront cher

en termes de vies, de dommages et d'argent. Le mur du 2 degrés se rapproche».

De son côté, Steven Guilbeault, le porte-parole du dossier climat chez Équiterre, estime que l'augmentation constatée par l'AIE, «c'est tout simplement énorme parce que son impact va toucher tout ce qui vit sur terre», ce qui dépasse en ampleur les grandes catastrophes fort médiatisées dont les impacts sont pourtant plus régionaux.

«Le problème, dit-il, nous touche déjà même si on ne peut faire un lien direct. Les inondations et les ouragans seront plus fréquents et plus forts. Les feux de l'été dernier en Russie ont conduit ce pays à cesser d'exporter son grain: immédiatement, cela s'est traduit par une hausse du prix des denrées sur la planète. L'Amazonie a connu ses deux pires sécheresses en 100 ans au cours des cinq dernières années. On est devant une conclusion inéluctable: même si certains, comme la Chine, font des efforts importants, globalement, on est en train de faillir à la tâche.»

Le Devoir

## DIPLOMATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Depuis 2002, les Forces canadiennes ont perdu 156 soldats en Afghanistan. Le premier ministre a dépeint la participation canadienne en termes nobles, affirmant que la mission à Kandahar avait été la «grande entreprise» du Canada depuis le début de 2006. Une mission lancée avec les meilleures intentions, et non pas pour faire progresser des visées impérialistes. «Nous ne convoitons pas ce que les autres nations possèdent et nous ne faisons pas la guerre pour des buts égoïstes ou cyniques», a-t-il dit.

Son discours avait pour objectif de clore la mission de combat, qui se termine en juillet et qui laissera place à une mission d'entraînement des forces afghanes à Kaboul, Herat et Mazar-e-Sharif. Près de 950 soldats canadiens participeront à la nouvelle mouture de la mission.

Avant ce détour dans la poussière afghane, Stephen Harper était allé déposer des fleurs dimanche dans le village grec de Kalavryta, site d'un massacre de 656 personnes exécutées par les Allemands en 1943, lors de la Seconde Guerre mondiale.

Quelques heures plus tôt, pendant que les dirigeants du G8 réunis à Deauville vantaient leur plan pour contribuer au printemps arabe égyptien et tunisien, avec de l'argent sonnante à la clé, le Canada faisait bande à part et refusait de verser des sommes supplémentaires. Stephen Harper en a plutôt profité pour annoncer la prolongation de la mission militaire en Libye. La contribution canadienne aux révolutions de la rue arabe, elle est là, a-t-il laissé entendre.

La sécurité d'Israël et l'épineuse question des frontières avec la Palestine avaient aussi pimenté les discussions du G8, le Canada préférant se ranger aux côtés de l'État hébreu, qui refuse net les frontières de 1967 comme base de discussion, plutôt que d'adopter le ton plus ferme des autres nations du G8.

Israël, l'Afghanistan, la Libye, les investissements massifs dans l'armée, la rhétorique musclée sur la souveraineté du Canada dans l'Arctique, la position tranchée sur le sort d'Omar Khadr, pour qui les droits passent au second plan... Et la création, toute nouvelle, d'un comité permanent du cabinet sur la sécurité nationale, dirigé par Stephen Harper lui-même, une première. Bref, les enjeux de sécurité et de défense ont le haut du pavé depuis quelques années dans la politique étrangère canadienne.

«Harper est moins intéressé par la diplomatie multilatérale, notamment l'ONU. Il aime les actions ciblées, fortes, qui marquent les esprits. Et ça passe souvent par l'aspect militaire», affirme Roland Paris, titulaire de la Chaire de recherche en sécurité et gouvernance internationale à l'Université d'Ottawa. «Il joue cette carte de la sécurité plus que tous ses prédécesseurs, y compris dans des dossiers délicats, comme le conflit au Proche-Orient. En ce sens, il s'écarte du modèle canadien traditionnel, plus nuancé.»

Roland Paris estime que la création du comité du cabinet sur la sécurité nationale, un groupe de huit ministres qui a pour tâche de canaliser les actions du gouvernement en matière de sécurité et «d'intérêt national», y compris à l'étranger, symbolise ce virage. «On ne sait pas quel usage Harper va en faire, mais juste le fait de le mettre sur pied et d'en être le président va faire en sorte que la vision du monde de ce gouvernement sera à travers le prisme de la sécurité. Ça soulève des questions», dit M. Paris.

## «Changement de cap spectaculaire»

Charles-Philippe David, titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM, qualifie de «changement de cap spectaculaire» cet accent mis par le Canada sur les questions militaires et de sécurité depuis quelques années. «Et je pense qu'avec un gouvernement majoritaire, Harper ne va pas se gêner pour continuer de les mettre à l'avant-plan», dit-il, rappelant que l'actuel premier ministre s'intéresse au rôle du militaire dans la diplomatie internationale depuis ses

tout premiers discours au sein du Reform Party. «Il est cohérent, c'est au cœur de ses valeurs. Pour lui, une bonne partie de la politique étrangère du Canada passe par l'armée.»

Il juge «ironique» le virage canadien, qui utilise moins la diplomatie feutrée des ambassades pour se concentrer sur la rhétorique musclée et tranchée, au moment où les États-Unis de Barack Obama tentent de faire dans la nuance. «On dirait que Washington se prend pour Ottawa et que le Canada vit une américanisation de sa politique étrangère!» L'utilisation de la politique étrangère pour marquer des points politiques à la maison est aussi une habitude américaine souvent utilisée par les conservateurs.

Le style très présidentiel de gestion de Harper, alors que tous les pouvoirs sont entre les mains du premier ministre et de quelques conseillers, accentue le virage. «Les diplomates des Affaires étrangères sont des figurants. C'est le bureau de Harper qui décide tout», affirme M. David.

Dans le cas du Proche-Orient, les partis d'opposition se demandent d'ailleurs où s'en va le Canada. Stephen Harper s'est-il fait demander par son homologue israélien lors d'une conversation avant le G8 de bloquer toute résolution faisant explicitement mention des frontières de 1967? Le critique néodémocrate en matière d'Affaires étrangères, Paul Dewar, donne le bénéfice du doute au gouvernement Harper. Il fait toutefois remarquer que le Canada a toujours appuyé l'idée que les négociations de paix devraient s'entamer sur la base des frontières de 1967. «Nous avons besoin de clarification. S'il y a un changement de la position du Canada, nous devons le savoir.»

La députée bloquiste Maria Mourani tient le même discours. Mais elle ajoute que les déclarations de M. Harper ne l'étonnent pas. «Depuis que ce gouvernement est en place, il a toujours été clair dans ses positions très pro-israéliennes.»

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti  
Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

## CONSERVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

politiques. Un très grand nombre d'entre elles se font l'écho d'événements ayant fait l'actualité.

Ainsi, les militants proposent d'adoucir la politique du parti à propos du contrôle étranger d'entreprises œuvrant dans des secteurs névralgiques. Si le parti se dit toujours favorable au contrôle étranger, les militants de deux circonscriptions proposent de compliquer, voire d'interdire celui-ci lorsque les entreprises exploitent des ressources naturelles canadiennes. Faut-il voir l'effet de la saga Potash Corp., dont l'acquisition étrangère a été bloquée par le gouvernement conservateur après la levée de boucliers en Saskatchewan?

Omar Khadr semble avoir inspiré une autre résolution. Des militants proposent de révoquer la citoyenneté canadienne de quiconque prend les armes contre l'armée canadienne. Ces personnes seraient ensuite jugées pour «haute trahison».

Plusieurs autres résolutions proposent de resserrer les règles d'accueil des réfugiés au Canada. Une de celles-ci propose même de «créer un processus proactif qui sollicite les réfugiés plus jeunes et leurs fa-

milles», ce qui semble trahir une confusion entre réfugiés et immigrants.

Les militants de Calgary Nose Hill et d'Oshawa suggèrent l'instauration d'un taux de taxation unique. D'autres demandent que les tribunaux accordent de facto la garde partagée en cas de séparation à moins que cela ne soit contraire à l'intérêt de l'enfant. Plusieurs circonscriptions ontariennes exigent pour leur part que le Parti conservateur «n'apporte aucun projet de loi légalisant l'euthanasie ou le suicide assisté au Canada». Un projet de loi bloquiste sur l'euthanasie avait été déposé lors du précédent Parlement.

Enfin, sujet cher aux conservateurs s'il en est, la justice criminelle fait l'objet de plusieurs résolutions politiques. Une de celles-ci raye la prévention du crime comme un des objectifs du système de justice. Elle vise à faire enclencher dans la politique officielle du parti «le droit des citoyens respectueux des lois d'utiliser la force pour prévenir des crimes dont ils font l'objet». Une autre propose de ramener de trois à deux le nombre de condamnations graves à partir duquel un criminel serait jugé «dangereux» et incarcéré indéfiniment.

## Pas beaucoup de Québécois

Selon nos informations, environ 80 Québécois seulement se seraient inscrits pour le congrès débu-

tant jeudi de la semaine prochaine. Lors du précédent congrès conservateur, un peu plus d'une centaine au total avaient participé, mais celui-ci se tenait à Winnipeg.

«Un congrès à Ottawa, pour beaucoup de Québécois, ne représente pas un même niveau d'investissement. On devrait avoir le double d'inscriptions, ce qui ne se vérifie pas à l'heure actuelle», note un militant du Québec qui voit un signe de désenchantement des troupes à la suite du résultat décevant de l'élection.

Cinq résolutions visent à abolir le principe d'égalité entre les circonscriptions lors du choix du chef ou de l'adoption des politiques du parti, qu'elles comptent 20 ou 10 000 militants. Les Québécois craignent du coup de voir leur voix noyée dans une mare d'allophiles de l'Ouest. Un des députés à l'origine des changements réclamés, Scott Reid, rétorque qu'il n'est pas juste que la voix des militants québécois ait plus de poids que celle des militants d'ailleurs au pays. M. Reid fait circuler depuis hier une pétition pour solliciter l'appui de sa résolution. Il utilise le cas des militants de Montebello, en Outaouais, dont le vote lors de la course à la direction de 2004 «valait 89 fois celui d'un militant de Fredericton». Dans une précédente lettre, il s'en prenait au poids disproportionné des militants de Hochelaga, à Montréal.

Le Devoir

## TOURISME

Les auteurs du rapport relèvent que des pays de taille comparable au Québec ont fait le choix de miser sur une seule société d'État pour leur marketing à l'étranger

SUITE DE LA PAGE 1

Composé de leaders du secteur touristique et présidé par le président de Juste pour Rire, Gilbert Rozon, le comité avait été créé, il y a quelques mois, par la ministre du Tourisme, Nicole Ménéard, pour évaluer la performance du secteur et dégager des stratégies.

Or même si le texte du rapport est plutôt énergique, personne hier ne semblait désireux d'entreprendre de réforme en profondeur du secteur. Ainsi, le rapport avance qu'il y a «trop de structures impliquées en tourisme au Québec, et cela, à tous les échelons». On cible en outre le «trop grand nombre d'associations touristiques régionales [ATR], d'associations touristiques sectorielles [ATS] et d'organismes locaux de tourisme, comme les CLD». «Leur multiplicité complexifie inutilement la vie des entrepreneurs en dédoublant leurs rôles, leurs mandats et leurs activités».

Or, lorsqu'on l'a interrogé sur la pertinence d'abolir ou de fusionner certaines structures, M. Rozon a rétorqué hier qu'il fallait surtout faire en sorte «que tout le monde travaille ensemble». Et on a obtenu un son de cloche similaire de la ministre qui ne semblait pas vouloir remettre en question le «modèle des ATR».

Des propos tenus en fin de journée par l'ancien chef péquiste André Boisclair, qui représentait le Regroupement des événements majeurs internationaux (REM), illustraient bien le malaise entourant cette question. Ainsi, M. Boisclair racontait avec un certain amusement à quel point les débats sur les structures en tourisme lui rappelaient ceux autour des fusions municipales à une autre époque. Or M. Boisclair se disait convaincu «qu'il ne fallait pas s'embarquer dans un débat de structures», justement.

Actuellement, les 500 millions de dollars d'investissements publics en tourisme au Québec proviennent de 10 ministères et organisations fédérales, de 19 ministères et organisations du Québec, en plus de l'ensemble des municipalités et MRC et des 120 CLD et 21 CRE.

## Mieux vendre le fleuve

D'emblée, le rapport milite pour que le Québec définisse mieux «son produit» et se donne trois priorités: les villes de Québec et de Montréal, les pôles touristiques forts, comme Tremblant ou les Cantons-de-l'Est, et un troisième pôle à définir, le fleuve Saint-Laurent. Qualifié «d'icône» en devenir, le fleuve a été comparé par M. Rozon au Nil et à l'Amazone, mais le texte du rapport fournit peu d'explications sur ce nouvel axe de vente. À ce propos, il faudra réfléchir encore, a convenu M. Rozon.

Le document déplore en outre la «perte d'expertise» du ministère du Tourisme, problème sur lequel on n'a pas non plus insisté hier devant les médias. Les auteurs relèvent par ailleurs que d'autres pays de taille comparable au Québec ont fait le choix de miser sur une seule société d'État pour leur marketing à l'étranger.

Il s'attarde également au problème des coûts élevés des billets d'avion à destination du Québec, un problème de taille. À ce propos, on cite le directeur général de l'Association internationale du transport aérien, Giovanni Bisignani, qui déclarait en janvier que «les taxes excessives du Canada» imposées aux aéroports engendrent des prix plus élevés pour voyager à destination du Canada. Les auteurs pressent en outre le gouvernement du Québec d'intervenir «de manière soutenue auprès du gouvernement fédéral» dans ce dossier.

Interrogée à ce sujet, la ministre du Tourisme ne semblait toutefois pas au courant de l'existence de ce problème, et ce, même si elle a le rapport entre les mains depuis le 20 mai. Selon son attachée de presse, elle n'aurait eu le temps d'en lire que les grandes lignes. Tout de même, dans le discours prononcé aux Assises, elle s'est engagée à rédiger un nouveau «Plan de développement de l'industrie touristique» et promis des «actions concrètes». M. Rozon a pour sa part insisté sur l'importance de se donner des objectifs chiffrés de performance, un échéancier (d'ici à 2020) et de rendre le milieu «imputable».

Le Devoir

## Rectificatif

L'article de Louis-Gilles Francœur intitulé «Questerre tient l'appui de Québec pour acquis», publié le samedi 28 mai en page A 10, contenait une imprécision. En réalité, le président de Questerre, Michael Binnion, n'a pas dit explicitement à ses actionnaires qu'un moratoire sur l'exploration des gaz de schiste serait possible au Québec à partir du moment où l'évaluation environnementale stratégique en cours à Québec n'apporterait rien de neuf. Ce constat de notre journaliste s'inspirait des propos de M<sup>e</sup> Dominique Neuman, porte-parole de l'AQLPA, à qui le texte semblait les attribuer.

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Bureau de Québec 418-643-1541

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390